

Vivre avec le loup

Roger Herman, secrétaire général

Depuis que le loup s'est réinstallé en Ardenne et spécialement dans les Hautes Fagnes (2018), il reste un sujet d'actualité, d'articles, de commentaires divers. « Où en est-on avec le loup ? » : c'est la question qui nous revient sans cesse.

Il n'est pas aisé de faire le point d'une situation susceptible d'évoluer à tout instant. Mais à la lumière de conférences données récemment dans la région par des experts en la matière¹, il est permis de formuler les constatations ci-dessous :

- 1) La présence du loup est confirmée sur le Haut Plateau et les indices divers (empreintes, excréments, clichés de pièges-photo, etc) ne cessent de se multiplier. Le loup baptisé « Akela », un mâle, semble toujours seul même si l'un ou l'autre congénère a traversé son domaine, qui s'étend sur des dizaines de milliers d'hectares.
- 2) La poussée de l'espèce loup vers ses territoires ancestraux est telle, depuis un demi-siècle, qu'elle semble aujourd'hui irréversible. Deux courants, l'un venant de l'Est, l'autre venant du Sud, convergent vers l'Ardenne. Rien qu'en Allemagne, on dénombre une centaine de familles. Si d'aventure il arrivait malheur au loup connu actuellement, d'autres prendront sûrement la relève.
- 3) La question n'est plus de savoir si on tolère ou non son retour, mais bien comment vivre avec le loup. Cela suppose d'écarter les clichés séculaires du « grand méchant loup », monstre sanguinaire, tout en reconnaissant que sa présence n'est pas sans conséquences.
- 4) Les promeneurs ne doivent pas avoir peur ! Le loup n'est pas a priori dangereux pour l'homme : il le craint, même s'il n'hésite pas à s'approcher de ses habitations. Aucun cas n'est cité, dans les pays où il n'a jamais cessé d'exister, d'une personne dévorée par un loup.

- 5) Le loup, dans nos contrées, ne sera jamais en nombre pour réguler les populations d'ongulés sauvages. Mais il en prélève un faible pourcentage -surtout les petits et les faibles- et provoque leur dispersion, ce qui à terme est bénéfique à la fois pour la grande faune et pour la forêt. Ce sont des éléments à prendre en compte dans l'organisation de la chasse.
- 6) Le loup peut incontestablement poser problème aux éleveurs de moutons, voire de plus gros bétail. Cependant les moyens de défense ne manquent pas (chiens de garde, clôtures, abris pour la nuit...) et la Région Wallonne a eu la sagesse d'anticiper en créant le « Réseau loup », qui regroupe tous les acteurs concernés, et en prévoyant des dédommagements. Ceux-ci devraient cependant pouvoir s'étendre aux détenteurs de quelques bêtes et non seulement aux éleveurs professionnels. A noter qu'aucun des conférenciers n'a exclu des cas extrêmes où, en dernier recours, l'élimination du prédateur serait inévitable.

Voilà l'essentiel de ce que l'on peut retenir des exposés et des débats récents. Bien évidemment le sujet n'est pas clos. Le retour du loup peut apparaître comme un symbole. A l'heure où l'on recherche une transition vers un mode de vie plus compatible avec l'environnement, il vient nous rappeler que l'*Homo sapiens*, issu de la nature, a évolué en créant une barrière artificielle entre le monde humain d'un côté et le monde « sauvage » de l'autre : il est grand temps de rassembler les deux pour leur permettre de vivre ensemble dans un écosystème planétaire plus harmonieux !

1. Le 4 octobre à Malmédy, par Anthony Kohler, biologiste au Domaine de Han-sur-Lesse ; le 16 novembre à Remouchamps, par Jean-Marc Landry, biologiste suisse ; le 3 décembre à Solwaster, par Alain Licoppe, Pascal Ghiette, biologistes au SPW - DEMNA, et Vinciane Schockert, biologiste à l'ULG, tous trois experts du « Réseau loup ».



Traces de loup dans la neige en novembre 2019. La dimension des empreintes, mais surtout leur alignement en ligne droite sont parmi les critères d'authentification. (Ph. Roger Herman).